



Jean Marc Koumba, bouc émissaire par excellence, idéal. [Aucun droit à la défense, aucune présomption d'innocence](#)

Les gars, si vous avez raison, à Madagascar, vous aurez toujours tort, face à un système de gestion retors mis en place par le régime Rajaonarimampianina qui vient de passer le turbo à propos d'état de non-droit. Respect de la loi ? Zéro ! Droit à la défense ? Re-zéro ! Séparation des pouvoirs ? Re-re-zéro ! Voici un exemple flagrant de l'état de non-droit sous Hery Rajaonarimampianina.



Olga Ramalason dont le 4X4 a servi a amené Ravalomanana chez lui, à Faravohitra Antananarivo

Le 26 octobre 2014, Jean Marc Koumba, de nationalité germano-gabonaise, ancien garde du corps de l'ancien président Marc Ravalomanana, est appréhendé à Antsirabe par les forces de l'ordre, puis est amené à la section de recherches criminelles de la gendarmerie à Antananarivo. Personne ne sait de quoi il est exactement accusé. Il paraît qu'il serait complice du retour inopiné de Ravalomanana. A lui tout seul, donc, il a déjoué tous les radars, a dérouté le plan de vol déposé par le pilote, a su l'heure et l'endroit exacts. Mais pourquoi ce n'est pas lui qui a conduit l'ancien président jusqu'à Faravohitra ? Quid de l'ancien maire d'Antsirabe et ancien ministre du commerce, Olga Ramalason, propriétaire du 4X4 dans lequel

Ravalomanana est arrivé chez lui ? Passons car je dois divaguer...



Le Colonel Florens Rakotomahanina, commandant de l'Etat-major Mixte Opérationnel Régional (Emmo-Reg)

Puis, après 48 heures d'enquête, avec quatre employés de l'Aviation civile de Madagascar (ACM), Jean Marc Koumba, sans aucun mandat légal et officiel, est transféré à Antsiranana, dans le Nord du pays. Aucun avocat pour leur défense n'a pu les approcher et la présomption d'innocence a été effacée de la procédure. Une fois que Jean Marc Koumba est, à présent, loin de tout (famille, travail, président de la république...), voilà que le colonel Florens Rakotomahanina monte au créneau pour justifier encore plus cet état de non-droit.



James Andrianalisoa, le Directeur général actuel de l'ACM qui a donc porté plainte. Cela rappelle vraiment l'histoire du court-circuit au domicile présidentiel. Accident domestiques stupide transformé en affaire d'état par orgueil démesuré, puis acquittement de tout le monde. Et les blessures morales des accusés dans tout ça?

En effet, selon ce commandant de l'Etat-major Mixte Opérationnel Régional (Emmo-Reg), c'est l'ACM qui a porté plainte contre les déportés. Et la meilleure ? Il a déclaré que

«□

l'enquête a été dictée par le tribunal

»

et que, lui,

«□ *ne fait pas partie de l'enquête sur cette affaire*□ »

. Bravo ! Pourquoi parler de travers comme ça alors ? Car, si, donc, c'est le tribunal qui a dicté l'enquête, qui, dès lors, va rendre un verdict ? A la recherche d'un bouc émissaire, le régime rajaonarimampianina jette, peu à peu, son masque de dictature du à une incompétence totale à tous les niveaux et à tous les points de vue.



Le Dg de l'ACM et le Général Rakotozafy Dominique, ministre de la Défense



Jacques Ulrich Andriantiana, ministre des Transports et le Dg de l'Acm

Les premiers à être sanctionnés auraient être les ministres des Transports, de la sécurité, le Dg de l'ACM et le responsable direct de l'Air et des Frontières. Mais ça, c'est dans les pays démocratiques et respectant l'Etat de droit que c'est logique et normal. A Madagascar, plus vous faites des conneries, plus vous serez décorés. Femmes et hommes de bonne volonté,

évitez donc de venir dans ce pays. Vous allez y être plumés en moins de temps qu'il vous faudra pour prouver votre innocence. Etant déjà compétents, honnêtes et intègres, vous êtes déjà coupables, des empêcheurs d'enrichissement personnel et durable de personnages qui sont arrivés au pouvoir par substitution, par copinage, par népotisme.



La Justice malgache ne pourra rien pour vous, étant donné que Jean Eric Rakotoarisoa vient d'être « élu » en catimini, président de la Haute cour de justice (HCC). Et qu'importe ce que vous faites, l'accusation sera toujours systématique : atteinte à la sûreté de l'état. Des preuves, ils savent en fabriquer et des témoins à charge viendront en masse, moyennant finances. Madagascar ? République bananière ploutocrate où la règle de l'homme prime sur la règle de droit.

Jeannot Ramambazafy – 29 octobre 2014